

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JANVIER 2018 A 20h30

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, Mme STEIN Rachel, M. BOUCON Denis, Mme BOULANGER Jeanne, M. PICOU Jean-François, Mme BOUSSET Véronique, M. BORIE Stéphane, M. MONTEUX Stéphane.

Mme LOCRE Véronique, secrétaire de mairie.

Absents excusés : M. NORMAND Anthony qui donne pouvoir à M. DOUET Jean-Paul, Mme TESSIER Magali.

Secrétaire de séance : Mme BOULANGER Jeanne

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS

- Rythmes scolaires
- Convention d'adhésion au conseil de prévention des risques professionnels
- SIVOM
- Demande de soutien pour maintenir la culture de la betterave dans notre région

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

COMMUNICATIONS DIVERSES

Signature du dernier compte-rendu par les membres du conseil présents ce jour-là.

DELIBERATIONS

- Rythmes scolaires

Distribution du compte-rendu du Conseil d'école extraordinaire du 8 janvier 2018. Le Conseil d'école demande l'avis du Conseil Municipal au sujet du retour de la semaine de 4 jours par dérogation, cette décision devant être validée par le SIVOS. Décision approuvée à l'unanimité pour le retour à la semaine de 4 jours.

Etude de la proposition des enseignantes pour de nouveaux horaires pour la rentrée prochaine (voir grille des horaires en annexe) : si ces horaires sont mis en place, les élèves auraient plus d'heures de cours le matin que l'après-midi, 3h30 pour les primaires, 3h15 pour les maternelles, ce qui est plutôt bien accueilli.

Les élèves de classes maternelles prendraient leur repas plus tôt et avant les élèves des classes primaires ce qui semble aussi intéressant. Mais tous les élèves devraient se lever un quart d'heure plus tôt qu'actuellement, ce qui est dommage, surtout pour les plus petits.

Les élèves des classes primaires devraient attendre avant de manger, au moins une demi-heure. C'est bien qu'ils aient une récréation après les 3h30 de travail, mais cela semble long surtout si le temps est pluvieux, ce qui arrive assez souvent.

Les parents d'élèves paieraient une heure de plus de périscolaire le soir, puisque l'école finirait à 16h, en plus des frais du mercredi matin libéré. Actuellement le périscolaire commence à 16h45 après les NAP qui n'existeront plus.

Lorsque les parents se sont prononcés pour le retour à 4 jours, ils n'ont pas été informés d'un éventuel changement d'horaires par rapport à ce qui se faisait avant. Le Conseil Municipal estime préférable que l'ensemble des parents d'élèves soit informé, avant que la décision ne soit prise. M DOUET indique que la demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours doit être faite en même temps que la demande de changement des horaires. La date pour la demande de dérogation était le 15 janvier 2018. M DOUET a demandé et obtenu que cette date soit reportée au 31 janvier 2018.

Le personnel du SIVOS a été informé de l'éventuel changement d'horaires pour l'an prochain. Les dames de la cantine proposent de faire un essai.

Le Conseil Municipal demande donc dans sa délibération que les parents soient tous informés de cette proposition de changement d'horaires avant que la réunion du SIVOS, qui doit entériner la demande, n'ait lieu. La réunion du SIVOS prévue le 16 janvier 2018 sera donc reportée.

- Convention d'adhésion au conseil de prévention des risques professionnels

Concerne les collectivités adhérentes au centre de gestion. Le Pôle prévention assure une double action, la surveillance médicale des agents et les actions de prévention à mener sur le milieu professionnel. Décision approuvée à l'unanimité.

Pour la délibération suivante ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Adhésion au groupement de commandes SE60 – achat d'électricité et services associés

M. DOUET indique au conseil que, depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs règlementés de vente d'électricité pour les bâtiments et équipements dits tarifs jaunes et verts ont été supprimés. Ce qui oblige une mise en concurrence des acheteurs. Le SE60 a constitué un groupement de commandes d'achats d'électricité et de services associés dont il est le coordonnateur. Ce groupement de commandes permet à ses membres d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des meilleurs prix, mais également d'assurer une maîtrise de leur consommation d'énergie. M. DOUET indique qu'une négociation avait permis une baisse des tarifs de 20% qui ont augmenté depuis et d'ajouter que la négociation doit être faite en été plutôt qu'en hiver (indice fluctuant selon la saison).

Le SE60 propose à la commune d'adhérer à ce nouveau groupement de commandes pour les tarifs bleus. Décision approuvée à l'unanimité.

- SIVOM

La seule compétence restant à la charge du SIVOM est la halte-garderie. La question du devenir du SIVOM se pose. En cas de dissolution du SIVOM, la halte-garderie pourrait être transférée au Centre Social ou à la Communauté de Communes. Décision approuvée à l'unanimité pour le retrait de la commune du SIVOM.

- Demande de soutien pour maintenir la culture de la betterave dans notre région

Cette demande du Syndicat Agricole Betteravier des Producteurs de l'Oise (SBO) a été faite après notre dernier conseil ; la réponse devant être donnée avant fin décembre 2017, cette délibération n'est plus à l'ordre du jour.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Fleurir nos villages : 2 ateliers fort intéressants ont déjà eu lieu à Montagny ; l'abattage des tilleuls les plus anciens a été préconisé ; un recapeage permettrait de ne pas les arracher mais de les laisser repartir sous forme de buissons. A suivre
- ADTO : la mise en place des écluses a été refusée. Une réunion est prévue prochainement pour voir ce qu'il serait possible de faire, marquage au sol, etc. Sera également abordée l'opération trottoirs.
- Maintenance des candélabres : la société INEO qui assurait l'entretien des candélabres n'a pas été retenue dans le nouveau marché du SE60. La société qui la remplace sera contactée.
- Vestiaires du foot : le chauffe-eau est installé, des radiateurs ont été changés. Des serrures ont été refaites. Les portes restent à sécuriser, ce qui sera fait par Armand Legrand.
- Contrat d'entretien de chauffage pour les bâtiments publics de la Commune : les visites d'entretien et nettoyage des chaudières ne se font plus depuis quelques années pour le chauffage de la Maison des Loisirs et de la Mairie. M Le Maire relancera la société BOULONNOIS afin que le service soit remis en place, en y intégrant la propriété du 16, rue moitié.
- Propriété 16 rue Moitié :
 - Le chauffagiste a nettoyé la chaudière, qui fonctionne bien. Le conduit de cheminée était obstrué par des abeilles mortes.
 - Un avis concernant la toiture a été demandé à M BLANCHART.
 - Un artisan s'est présenté car il serait intéressé pour faire un aménagement de cette maison. A suivre
- Parvis de l'école : un trou est à combler
- Route de Versigny : les réparations du bitume n'ont pas tenu, la société qui était intervenue sera rappelée.
- Eglise : l'orme près de l'église, classé remarquable par le PNR, est entouré de déchets qu'il faut enlever. Le fossé est à curer. Faut-il refaire une mare, comme il en existait une auparavant ?
- Dépôts sauvages de déchets à la Maison des Loisirs : la personne qui a déposé des poubelles, divan, gazinière... a été identifiée. Il s'agit d'une personne qui était en location et qui a déménagé. La gendarmerie a été prévenue.
- Dératisation : les personnes venues chercher des boîtes et sachets de dératisation n'ont pas capturé de rats. Il s'agirait plutôt de fouines.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Convention Orange : nous avons reçu la convention Orange qui stipule que le loyer sera de 7 200 € par an comme convenu lors du conseil municipal du 6 octobre 2017.
- Le 23 janvier 2018, visite du bureau d'études de la Communauté de Communes suite à sa possible prise de compétence pour l'eau et l'assainissement.
- DETR : installation d'une sonde au point de captage. Les travaux, réalisés par la SAUR, seront bien subventionnés. Seront également réalisés les travaux prévus à la station d'épuration pour lesquels le conseil départemental a prolongé l'accord des subventions.
- Information sur l'enquête publique concernant le centre logistique de la société PANHARDT DEVELOPPEMENT qui sera implantée à Nanteuil-le-Haudouin : les résultats de l'enquête sont à disposition.
- Demande du département pour participer à « 686 communes, 686 héros » il s'agit pour chaque commune de retracer l'histoire d'un héros de guerre. La Commune ne donnera pas suite.
- La Bibliothèque départementale de l'Oise a retenu la demande des bibliothécaires pour participer au festival des contes d'automne et à Bd Bus en fêtes en 2018.
- Nous avons reçu une lettre de candidature de M. Nicolas MILLOCHAU qui avait déjà été employé auparavant, pour un poste d'agent technique ; la commune ne recherche pas de nouvel employé en ce moment.
- Formation à La Croix St Ouen sur les biodéchets ; les employés communaux iront.
- INSEE :
 - Enquête statistique sur l'emploi : 19 personnes seront démarchées durant 4 périodes de l'année 2018.
 - Recensement de la population au 1er janvier 2018 : 438 habitants.

La séance est levée à 22h45

Annexe 1 : proposition de la grille des horaires

Jours	Horaires bus						Horaire Ecole Montagny	Horaire Ecole Ermenonville
	Arrivée/Départ Bus Ermenonville	Arrivée/Départ Bus Montagny	Arrivée Bus Ermenonville	Arrivée/Départ Bus Montagny	Arrivée/Départ Bus Ermenonville	Arrivée Bus Montagny	Ouverture portes 8h20 13h20	Ouverture portes 8h25 13h10
Lundi-mardi jeudi-vendredi								
Matin	1) 8h10 / 8h12	2) 8h20 / 8h22	3) 8h30				Heures des cours 8h30 - 12h00 Durée : 3h30	Heures des cours 8h35 - 11h50 Durée : 3h15
Midi	1) 11h52 / 11h54	2) 12h02 / 12h04	3) 12h12					
Repas								
Après-midi				1) 13h05 / 13h07	2) 13h15 / 13h17	3) 13h25	Heures des cours 13h30- 16h00 durée : 2h30	Heures des cours 13h20- 16h05 durée : 2h45
Soir				1) 16h02 / 16h04	2) 16h12 / 16h14	3) 16h22		